

Entrée en vigueur Règlement numéro 0955-002

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le soussigné donne avis public que le règlement numéro 0955-002, adopté par le conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme à la séance ordinaire du 26 août 2025, intitulé : « Règlement modifiant le Règlement 0955-000 décrétant des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable sur diverses rues ainsi qu'un emprunt de 9 000 000 \$ », a reçu les approbations suivantes :

- Approbation des personnes habiles à voter, à la suite de la tenue d'un registre au bureau de la municipalité, du 8 au 12 septembre 2025;
- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 7 novembre 2025.

Ce règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bas du présent avis ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au 300, rue Parent, à Saint-Jérôme.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 10 novembre 2025.

Le greffier adjoint de la Ville,

Simon Vincent
SIMON VINCENT, avocat

Pour toute information :
Service du greffe et des affaires juridiques
450-436-1512, poste 3060

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JÉRÔME

RÈGLEMENT NO 0955-002

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
0955-000 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE CONDUITES D’EAU
POTABLE SUR DIVERSES RUES AINSI
QU’UN EMPRUNT DE 9 000 000 \$, TEL QUE
DÉJÀ AMENDÉ**

CONSIDÉRANT la présentation du projet de règlement, le dépôt dudit projet de règlement et l'avis de motion numéro CM-17712_25_08-05 donné aux fins des présentes lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 5 août 2025;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME DÉCRÈTE CE QUI
SUIT :**

ARTICLE 1.- L’annexe 1 du règlement 0955-000 est, par les présentes, modifié afin de modifier l’emplacement des travaux tel que détaillé à la nouvelle page deux de l’annexe intitulée « Devis estimatif détaillé » jointe au présent règlement.

ARTICLE 2.- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Le Maire,

MARC BOURCIER

La Greffière de la Ville,

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA

/ss

Avis de motion : 5 août 2025
Présentation : 5 août 2025
Adoption : 26 août 2025
Approbation : 7 novembre 2025
Entrée en vigueur : 10 novembre 2025

ANNEXE 1
SERVICE DE L'INGÉNIERIE
DEVIS ESTIMATIF DÉTAILLÉ

Projet : Travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable sur diverses rues

Date : 12-nov-24

#	DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX UN.	MONTANT
1,0	Réhabilitation des conduites d'eau potable par gainage			
1	Conduite côté ouest - Carrefour du Nord (2023)	595 m.lin.	1 125,003 \$	669 376,785 \$
2	Rue Lejeune (de la Faune à Leduc) (2023)	175 m.lin.	1 125,003 \$	196 875,525 \$
3	Rue du Boisé (du Boisé à Avenue des Érables) (2023)	906 m.lin.	1 125,003 \$	1 019 252,718 \$
4	11e Avenue (16e Rue à extrémité) (2023)	122 m.lin.	1 125,003 \$	137 250,366 \$
5	Terrasse Colonia (2023)	85 m.lin.	1 125,003 \$	95 625,255 \$
6	Rue des Pins (du Souvenir à Curé-Labelle) (2023)	167 m.lin.	1 125,003 \$	187 875,501 \$
7	11e Rue (Avenue des Mésanges à 35e Avenue) (2023)	452 m.lin.	1 125,003 \$	508 501,356 \$
8	35e Avenue (10e Rue à 35e Avenue) (2023)	376 m.lin.	1 125,003 \$	423 001,128 \$
9	Rue Bruno-Nantel (Marie-Victorin et Laviolette) (2023)	210 m.lin.	1 125,003 \$	236 250,630 \$
10	38e Avenue (complet) (2023)	131 m.lin.	1 125,003 \$	147 375,393 \$
11	Terrasse Suzanne (complet) (2023)	285 m.lin.	1 125,003 \$	320 625,855 \$
12	Rue Barrette (Sainte-Marcelle à Pierre-Le Moyne) (2024)	160 m.lin.	1 096,193 \$	175 390,880 \$
13	Rue des Pélicans (Sainte-Antoine à Avenue du Parc) (2024)	432 m.lin.	1 096,193 \$	473 555,376 \$
14	36e Avenue (1er Boulevard à 11e Avenue) (2024)	733 m.lin.	1 096,193 \$	803 509,469 \$
15	21e Avenue (22e Rue à 22e Rue) (2024)	265 m.lin.	1 096,193 \$	290 491,145 \$
16	20e Avenue (1er Boulevard vers 6e Rue) (2024)	341 m.lin.	1 096,193 \$	373 801,813 \$
17	34e Avenue (6e Rue à 10e Rue) (2024)	252 m.lin.	1 096,193 \$	276 240,636 \$
	Total frais engagés pour 2023 et 2024			6 335 000,00 \$
1	Rue Latour (2e Boulevard à extrémité est)	490 m.lin.	1 110,00 \$	543 900,00 \$
2	Martigny Ouest (De Martigny O à Gauthier)	195 m.lin.	1 110,00 \$	216 450,00 \$
3	Boul. des Laurentides	190 m.lin.	1 110,00 \$	210 900,00 \$
4	Boul des Hauteurs (115e avenue à 117e avenue)	325 m.lin.	1 110,00 \$	360 750,00 \$
5	Boul des Hauteurs (119e avenue à 121e avenue)	225 m.lin.	1 110,00 \$	249 750,00 \$
6	Boul des Hauteurs (115e avenue à Curé Labelle)	440 m.lin.	1 110,00 \$	488 400,00 \$
COÛT DES TRAVAUX :				8 405 150,00 \$
COÛT DES TRAVAUX 2025 :				2 070 150,00 \$
Services prof., frais de règlement, contingences et taxes (+/- 29 % de 2025) :				594 850,00 \$
TOTAL :				9 000 000,00 \$

Préparé par :


Marie-France Tessier, ing.
Chargée de projets du Service de l'ingénierie

Approuvé par :


Simon Brisebois, ing.
Directeur adjoint du Service de l'ingénierie